Assa Traoré mise en examen : le harcèlement doit cesser ! Justice et vérité pour Adama !

samedi 26 octobre 2019, par NPA / NPA l'Anticapitaliste (Date de rédaction antérieure : 1er octobre 2019).

On l'a appris ce mardi : Assa Traoré va être mise en examen suite à une plainte pour diffamation déposée par les gendarmes responsables de la mort de son frère Adama, à Beaumont-sur-Oise le 19 juillet 2016. En cause, des posts Facebook publiés par Assa dans lesquels elle demande la mise en examen de ces gendarmes, en citant leurs noms.

Dans un invraisemblable et écœurant retournement de situation, c'est donc la sœur d'une victime de violences policières qui se retrouve mise en examen, alors que les gendarmes qui ont tué son frère n'ont jamais été inquiétés par la justice et qu'ils ont même été couverts par l'institution.

L'acharnement judiciaire se poursuit contre la famille Traoré. Souvenons-nous que cinq frères d'Adama ont été, au cours des trois dernières années, condamnés, quatre d'entre eux incarcérés, et deux, Yacouba et Bagui, toujours en prison aujourd'hui.

Ce que l'État et les institutions ne pardonnent pas à la famille Traoré, c'est de n'avoir jamais renoncé à lutter pour exiger justice et vérité pour Adama. Figure de ce combat contre les violences et l'impunité policières, Assa subit aujourd'hui une énième tentative d'intimidation.

Nous savons qu'en dépit de ce nouvel épisode, Assa et le collectif Adama ne se laisseront pas intimider et poursuivront leur combat exemplaire. Le NPA leur apporte tout son soutien et exprime sa solidarité totale envers Assa, qui était encore, il y a quelques semaines, présente sur notre stand à la fête de l'Humanité.

Le harcèlement de la famille Traoré doit cesser ! Ce ne sont pas les Traoré mais les gendarmes qui doivent être jugés ! Justice et vérité pour Adama !

NPA, Montreuil, le 1er octobre 2019.